



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra

- définir ce qu'est la « Haute Valeur environnementale » (HVE),
- déterminer l'ensemble des éléments à maîtriser pour la « Haute Valeur environnementale » (HVE),
- évaluer la situation de son exploitation vis-à-vis des 4 thèmes de la Haute Valeur Environnementale,
- établir les éventuels points à améliorer dans ses pratiques, et pour les exploitations ayant un niveau avéré il sera préparé à l'audit de certification « Haute Valeur Environnementale ».

Public

Chef de culture, directeur, régisseur, responsable de certification, responsable du dossier qualité en caves particulières.

Pré-requis

aucun

Le tarif des formations est consultable sur notre site internet : racine.groupeperret.fr

Plan de formation

Journée 1

- Présentation du dispositif global (niveau 1, 2 et 3)
- Les éléments à maîtriser de la Haute Valeur Environnementale,
- Situer son exploitation sur les 4 thèmes,
- Connaître les points à améliorer,
- Audit et évaluation sur les points du niveau 1,
- Définition des surfaces qui composent mon exploitation,
- Les infrastructures Agro-écologiques,
- Les méthodes alternatives à la lutte chimique,
- Le bilan azoté,
- La gestion de ma fertilisation,
- La gestion de mon irrigation.

Journée 2

- Séquence participative : les stagiaires exposent les points qui composent la HVE,
- La traçabilité des données,
- Les IFT et les moyens pour les améliorer,
- Les données réglementaires à respecter,
- Autodiagnostic du niveau 1.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en oeuvre

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : magistrale, interrogative et active. La formation est participative en lien avec les expériences et les pratiques des participants.

Les apports sont théoriques et pratiques. Des diaporamas et des films illustrent la formation.

Un document de synthèse est donné à chaque stagiaire en fin de stage.

Moyens d'encadrement

un conseiller en sécurité des utilisateurs de produits phytosanitaires, environnement et protection sanitaire des espaces verts.

Organisation et fonctionnement de la formation

Durée : 10h

Rythme : formation en discontinu

Mode d'organisation

pédagogique : inter ou intra-entreprise. Sur centre de formation ou sur site client. Formation présentielle, feuille d'émargement par demi-journée.

Accessibilité: nos salles sur Brignoles (83), Grasse (06) et Lamanon (13) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée et attestation d'assiduité individuelle.

Appréciation des résultats

L'évaluation des connaissances du stagiaire est faite en amont lors d'un tour de table.

L'évaluation des acquis pendant la formation se fait par un Q.C.M. à la fin de la formation.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en fin de stage afin d'obtenir un premier niveau d'appréciation sur le contenu, les conditions et le déroulement de la formation.

Deux évaluations « à froid » sont réalisées sur les impacts de la formation sur l'entreprise.

Une est à destination du stagiaire et l'autre du commanditaire de la formation.